

# LOTISSEMENT D'ALLENC

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte financier unique. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte financier unique :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier du Lotissement. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte financier unique comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante du Lotissement,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine du Lotissement

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier.

On note une exécution financière saine au service des habitants.

## Note de présentation du compte financier unique 2025 Budget Lotissement

### 1. La section de fonctionnement

#### 1.1 Résultat

##### a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2025

Recettes de fonctionnement		0,00 €
Dépenses de fonctionnement	-	0,00 €
Résultats de l'année 2025		0,00 €

#### 1.2 Analyse

##### Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement du Lotissement. Aucune dépense de fonctionnement en 2025.

##### Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement regroupent les autres produits de gestion courante. Aucune recette de fonctionnement en 2025.

**Excédent ou déficit à reporter au budget primitif 2026 : 0,00 €**

### 2. La section d'investissement

#### 2.1 Résultat

##### a) Résultats d'investissement pour l'année 2025

Recettes d'investissement		0,00 €
Dépenses d'investissement	-	0,00 €
Résultats de l'année 2025		0,00 €

b) Excédent ou déficit à reporter au budget primitif 2026 : 0,00 €

## 2.2 Analyse

### Les dépenses d'investissement :

Aucune dépense d'investissement en 2025.

### Les recettes d'investissement :

Aucune recette d'investissement en 2025.

## 3. Les données synthétiques du compte financier unique – Récapitulatif

